



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070070

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13536
N/REF : 5/07/2026 2H01 C:023638 I:26550
V/REF : Contrat N°013536 du 11/06/2025

SDC 'Villa Terruggia'
C/O FONCIA LYON MARCY
Résidence le Diademe
1359 ROUTE DE SAIN BEL
69280 MARCY L'ETOILE

V/REF.IMM. 1578
IMMEUBLE : VILLA TERRUGGIA
7/7BIS, RUE DE LYON
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Vaulx en Velin, le 02 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N7/7BIS ROUTE DE LYON
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A. DE GUISA

CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DES 4 POMPES AVEC EQUIPEMENTS CATEC
- 2 POMPES DANS LE LOCAL POUBELLES
- 2 POMPES AU NIVEAU MOINS -2

1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juillet de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/07/2026

Prix de base du contrat : 352,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 03/2025 Valeur : 143,8
Mois de l'indice de révision : 03/2026 Valeur : 147,7



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070070

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 04 pompe(s) de relevage	1/AN	360,09	360,09
TOTAL H.T.				360,09
T.V.A. a 10,00%				36,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,09</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.